

Saint-Denis, le **30 MARS 2021**

Madame, Monsieur,

Il n'est pas usuel que le Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France s'adresse directement aux acteurs de la société civile francilienne. Si je le fais aujourd'hui, c'est que je considère que nous sommes à un point critique de la lutte contre l'épidémie de COVID-19.

Vous connaissez la situation, mais il faut en prendre la pleine mesure : l'incidence a atteint des chiffres considérables et les flux d'entrée en hospitalisation classique ou en réanimation ne cessent d'augmenter, dans notre région plus qu'ailleurs. Surtout, les habitants les plus fragiles et les territoires les moins favorisés sont les plus touchés, à nouveau. Agir contre l'épidémie n'est donc pas un simple enjeu sanitaire : c'est aussi une mesure urgente de citoyenneté et d'équité sociale.

Des décisions ont été prises : l'accélération de la vaccination, tout d'abord, mais aussi les mesures pour réduire les risques de contamination, et bien sûr pour augmenter les capacités d'accueil en hôpital. Mais ces mesures seules seront insuffisantes si nous ne nous en emparons pas, si nous ne les intégrons pas dans notre action immédiate, chacun là où nous sommes. Rien ne pourra se faire sans l'engagement des associations, des syndicats, des forces vives.

- Il nous faut d'abord convaincre chacun de l'utilité d'une prévention rigoureuse, en particulier du maintien des gestes barrières et de la réduction des contacts : le premier vecteur de solidarité c'est de rappeler ce principe, aussi bien à celles et ceux qui se considèrent à l'abri du COVID-19 qu'à celles et ceux qui se savent davantage menacés.
- Nous devons ensuite assurer les mêmes droits pour tous : accompagner chacun vers le dépistage et la vaccination, veiller à ce que l'isolement soit possible même lorsqu'on vit dans des conditions difficiles. Il nous faut combattre tout fatalisme social, tout découragement. Nous devons être aux côtés des habitants moins favorisés, de ceux qui ont dû renoncer aux soins, de ceux qui craignent pour leur emploi.
- Il est enfin nécessaire de lutter contre les conséquences de l'épidémie sur l'accès aux soins, sur la santé mentale, la santé des enfants et des jeunes.

Tout cela nécessite un engagement résolu dans chaque quartier, chaque club sportif ou association, chaque entreprise.

Cela ne signifie pas que nous renoncions à nos points de vue sur d'autres questions, ni que nous soyons d'accord sur tout, y compris à propos de l'épidémie. Cela ne signifie pas qu'il n'y ait ni débat ni contestation. Cela ne signifie pas que les actions des uns et des autres soient effacées, neutralisées, qu'elles passent au second plan.

Cela signifie simplement, mais c'est beaucoup, qu'au-delà de nos différences, nous permettons à chaque Francilien de prendre sa place, celle qu'elle ou il souhaite, dans cette phase déterminante du combat contre l'épidémie.

Comme depuis un an, l'Agence assume toutes ses responsabilités et notre rôle est, aussi, de soutenir ceux qui sont parties prenantes de cet engagement citoyen et solidaire. Pour cela, nous mettons à disposition des moyens concrets : formations, appuis financiers si nécessaires, matériels de prévention, outils de communication. De nombreuses associations sont engagées dans le programme *Covid Stop Ensemble* (« abonnez-vous à la newsletter *Covid Stop Ensemble* »), qui donne chaque semaine un état d'avancement de la situation.

Je vous propose donc de vous associer à ce programme, en menant les actions d'information collective, de débat avec vos adhérents, d'accompagnement des personnes, sous la forme qui vous semblera la plus adaptée. Vous pouvez vous inscrire à la lettre d'information du programme ou vous engager dans une action plus structurée. Les équipes de la Direction de la Santé Publique et celles des Délégations Départementales sont à votre disposition pour discuter de l'aide qu'elles peuvent vous apporter.

Je sais que nous pouvons compter sur vous, comme vous pouvez compter sur nous.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Merci de votre engagement

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Île-de-France



Aurélien ROUSSEAU

1.